

Bulletin officiel n° 9 du 28 février 2013

Sommaire

Organisation générale

Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire des télécommunications et de l'informatique
liste du 23-1-2013 - J.O. du 23-1-2013 (NOR : CTNX1242797K)

Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire des finances
liste du 23-1-2013 - J.O. du 23-1-2013 (NOR : CTNX1242853K)

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat technologique

Épreuve d'histoire-géographie dans la série ST2S à compter de la session 2014
note de service n° 2013-020 du 13-2-2013 (NOR : MENE1303069N)

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'éducation nationale
arrêté du 17-1-2013 - J.O. du 30-1-2013 (NOR : MENI1300934A)

Conseils, comités et commissions

Nomination des représentants à la CAPN compétente à l'égard des inspecteurs de d'éducation nationale
arrêté du 4-2-2013 (NOR : MENH1300071A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre d'études et de recherches sur les qualifications
arrêté du 17-1-2013 (NOR : MENF1300069A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil scientifique du Centre d'études et de recherches sur les qualifications
arrêté du 17-1-2013 (NOR : MENF1300070A)

Titres et diplômes

Institut des hautes études pour la science et la technologie
arrêté du 31-1-2013 (NOR : ESRR1300028A)

Informations générales

Vacance de postes

Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la Fédération française du sport universitaire à la rentrée 2013-2014
avis du 11-2-2013 (NOR : ESRS1300027V)

Organisation générale

Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire des télécommunications et de l'informatique

NOR : CTNX1242797K

liste du 23-1-2013 - J.O. du 23-1-2013

MEN - MCC

mot-dièse, n.m.

Domaine : Télécommunications-Informatique/Internet.

Définition : Suite signifiante de caractères sans espace commençant par le signe # (dièse), qui signale un sujet d'intérêt et est insérée dans un message par son rédacteur afin d'en faciliter le repérage.

Note :

1. En cliquant sur un mot-dièse, le lecteur a accès à l'ensemble des messages qui le contiennent.
2. L'usage du mot-dièse est particulièrement répandu dans les réseaux sociaux fonctionnant par minimessages.
3. Pluriel : mots-dièse.

Équivalent étranger : hashtag.

Organisation générale

Commission générale de terminologie et de néologie

Vocabulaire des finances

NOR : CTNX1242853K

liste du 23-1-2013 - J.O. du 23-1-2013

MEN - MCC

achat à effet de levier

Abréviation : AEL.

Domaine : Finances.

Définition : Acquisition d'une entreprise au moyen d'un faible apport de capitaux propres et d'un recours important à l'emprunt.

Voir aussi : établissement à fort effet de levier.

Équivalent étranger : leveraged buy-out (LBO).

établissement à fort effet de levier

Abréviation : EFEL.

Domaine : Finances.

Définition : Établissement spécialisé dans l'achat et la vente d'actifs, dont le financement repose sur une proportion importante d'endettement par rapport aux fonds propres engagés.

Voir aussi : achat à effet de levier, fonds spéculatif.

Équivalent étranger : highly leveraged institution (HLI).

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat technologique

Épreuve d'histoire-géographie dans la série ST2S à compter de la session 2014

NOR : MENE1303069N

note de service n° 2013-020 du 13-2-2013

MEN - DGESCO A-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

La présente note de service définit l'épreuve d'histoire-géographie dans la série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) du baccalauréat technologique. Elle abroge et remplace la note de service n° 2008-063 du 13 mai 2008 définissant l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat technologique dans la série ST2S. L'épreuve porte sur les programmes d'histoire et de géographie de la classe terminale.

Rappel du règlement d'examen

Épreuve écrite

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Objectifs de l'épreuve

- mobiliser des connaissances fondamentales ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- rédiger des réponses construites, mises au service d'une réflexion historique et géographique et montrant une maîtrise correcte de la langue.

Structure et notation de l'épreuve

L'épreuve comporte deux parties, chacune notée sur 10 points. La note attribuée au candidat, sur 20 points, est la somme des notes attribuées à chaque partie.

Première partie

La première partie porte sur les « questions obligatoires » du programme d'histoire et du programme de géographie. Elle consiste en une série de cinq à sept questions à réponse courte.

Dans cette première partie de l'épreuve, le candidat peut être conduit à :

- caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage ;
- citer des acteurs ;
- justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ;
- localiser ou compléter un croquis ;
- proposer ou choisir les dates-clés ou les périodes-clés d'une évolution ;
- proposer ou choisir une définition pour une notion.

Seconde partie

La seconde partie porte sur les « sujets d'étude au choix » du programme d'histoire et du programme de géographie. Elle consiste en un exercice qui porte sur un ou deux documents. Des notes explicatives peuvent éclairer le ou les documents. Des questions guident le candidat.

Quatre exercices sont proposés au choix du candidat, qui en traite un seul.

Les quatre exercices proposés relèvent des quatre « sujets d'étude au choix » correspondant à deux « thèmes généraux » du programme d'histoire et/ou du programme de géographie ; il est rappelé, à cet égard, qu'à chaque « thème général » du programme sont associés deux « sujets d'étude au choix ».

Cette partie de l'épreuve conduit le candidat :

- à dégager l'apport d'un document à la connaissance d'une question figurant dans les programmes ou à la compréhension d'une notion ;
- ou à mettre en relation deux documents, pour en dégager les points communs, les différences, les oppositions ou les complémentarités.

Candidats présentant un handicap

En application des articles D. 351-27 et D. 351-28 du code de l'éducation, le recteur d'académie peut accorder aux candidats présentant un handicap, sur proposition du médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, un aménagement de l'épreuve.

Dans ce cadre, les candidats présentant un trouble moteur ou visuel peuvent être dispensés de la question sur croquis de la première partie de l'épreuve. La note attribuée est établie à partir de l'appréciation des réponses apportées aux autres questions de cette partie de l'épreuve.

Cette possibilité de dispense n'exclut pas les autres aménagements (temps majoré, assistance d'un secrétaire, utilisation d'un ordinateur, etc.) dont ces candidats peuvent faire la demande, notamment pour traiter les questions portant sur des documents iconographiques.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 20 minutes

Coefficient : 2

L'épreuve porte sur les « questions obligatoires » des programmes d'histoire et de géographie de la classe terminale. Au début du temps de préparation, le candidat choisit un sujet parmi les deux qui lui sont proposés par l'examineur. Ces deux sujets peuvent porter sur l'histoire uniquement, sur la géographie uniquement, ou sur l'histoire et la géographie. Ils portent sur des points majeurs des programmes. Ils peuvent être accompagnés d'un ou deux documents.

L'épreuve débute par un exposé du candidat, qui dispose de 10 minutes au maximum. Elle se poursuit par un entretien avec l'examineur, qui peut déborder le cadre strict du sujet préparé par le candidat pour traiter de la compréhension d'ensemble de la question obligatoire concernée.

L'examineur évalue la maîtrise des connaissances, l'exploitation des documents ayant éventuellement accompagné le sujet et la clarté de l'exposé. La notation doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

Mouvement du personnel
Admission à la retraite

Inspection générale de l'éducation nationale

NOR : MENI1300934A

arrêté du 17-1-2013 - J.O. du 30-1-2013

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 17 janvier 2013, Françoise Duchêne, inspectrice générale de l'éducation nationale, est admise, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 23 juillet 2013.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination des représentants à la CAPN compétente à l'égard des inspecteurs de d'éducation nationale

NOR : MENH1300071A

arrêté du 4-2-2013

MEN - DGRH E2-2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 4 février 2013, les dispositions de l'article 1 de l'[arrêté du 28 octobre 2011](#) portant nomination des représentants à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des inspecteurs de l'éducation nationale sont modifiées comme suit :

Représentants titulaires :

Au lieu de :

- Alexandre Steyer, recteur de l'académie de Rennes

Lire :

- Claudine Schmidt-Lainé, rectrice de l'académie de Rouen

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration du Centre d'études et de recherches sur les qualifications

NOR : MENF1300069A

arrêté du 17-1-2013

MEN - DAF A4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 17 janvier 2013, sont nommés au conseil d'administration du Centre d'études et de recherches sur les qualifications :

- Au titre du 1° de l'article R. 313-39 du code de l'éducation, en qualité de représentants de l'État désignés par le ministre chargé de l'éducation :
- Jean-Paul Delahaye, directeur général de l'enseignement scolaire, titulaire, en remplacement de Jean-Michel Blanquer ;
- Catherine Moisan, directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance, titulaire, en remplacement de Monsieur Michel Quéré.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil scientifique du Centre d'études et de recherches sur les qualifications

NOR : MENF1300070A

arrêté du 17-1-2013

MEN - DAF A4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social en date du 17 janvier 2013, sont nommés au conseil scientifique du Centre d'études et de recherches sur les qualifications :

- au titre du 1° de l'article R. 313-45 du code de l'éducation, en raison de leur compétence dans les domaines scientifiques intéressant le centre :

- Fabienne Maillard, sociologue, professeur à l'université d'Amiens ;
- José Rose, sociologue et économiste, professeur à l'université de Provence ;
- Éric Verdier, sociologue et économiste, directeur de recherche au laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Lest) du Centre national de recherche scientifique (CNRS) ;
- Annie Vinokur, économiste, professeur émérite à l'université de Paris Ouest-Nanterre ;
- Philippe Zamora, statisticien-économiste, directeur du Centre de formation continue du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique et chercheur associé au Centre de recherche en économie et statistique (Crest) ;
- Jean-François Chanlat, professeur en sciences des organisations à l'université Paris-Dauphine.

Sur proposition du vice-président de la conférence des présidents d'université :

- Kaled Bouabdalah, économiste, professeur et président de l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

Personnalité exerçant ses fonctions dans un organisme étranger :

- François Pichault, professeur ordinaire à l'école d'administration des affaires de l'université de Liège (Belgique).

Mouvement du personnel Titres et diplômes

Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR1300028A

arrêté du 31-1-2013

ESR - DGRI B2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 31 janvier 2013, il est conféré le titre d'ancien auditeur de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie aux personnalités citées ci-dessous :

- Nathalie Alazard-Toux, directrice, direction économie et veille, IFP Énergies nouvelles,
- Olivier Audouin, directeur des affaires externes, Alcatel-Lucent Bell Labs France,
- Monsieur Lotfi Bel-Hadj, président, fonds LBH développement,
- Éric Bernard, directeur de la stratégie, direction générale technique, Dassault aviation,
- Monsieur Frédéric Bernard, directeur général adjoint, UMC santé, prévoyance,
- Monsieur Dominique Berry, directeur adjoint, département systèmes biologiques, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad),
- Corinne Borel, adjointe au directeur des sciences de la matière, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA),
- Éric Bridot, directeur technique recherche et technologie, division Safran électronique, Sagem défense sécurité,
- Jean-François Cervel, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche,
- François Chevoir, directeur adjoint, laboratoire Navier, Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR),
- Jérôme Coppalle, adjoint au sous-directeur de l'innovation, direction générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
- Carole Couvert, présidente du groupe CFE-CGC, Conseil économique social et environnemental,
- Patrick Crézé, directeur, adjoint au délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale,
- Véronique Debisschop, directrice de l'action régionale, de l'enseignement supérieur et de l'Europe, Institut national de la recherche agronomique (Inra),
- Hubert Duault, associé d'INNOECO Consulting,
- Olivier Fohanno, commissaire divisionnaire, chef de la mission de la politique de l'innovation et des partenariats technologiques, service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure, direction générale de la police nationale, ministère de l'intérieur,
- Thomas Emmanuel Gérard, fondateur et gérant, SUSTENN,
- Xavier Grison, responsable du pôle matériaux et composants, direction générale de l'armement, ministère de la défense,
- Françoise Guégot, députée de Seine-Maritime,
- Gilbert Isoard, président de R3D3 ; directeur du collège des hautes études de l'environnement et du développement durable - Méditerranée (CHEDD Méditerranée),
- Monsieur Joël Jacquet, délégué à la recherche et aux relations industrielles, campus de Metz, Supelec,
- Romain Jeantet, professeur, Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, Agrocampus Ouest,
- Amaury Jourdan, directeur technique, systèmes d'information et de communication, Thales Communications SA,
- Madame Sacha Kallenbach, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche,
- Madame Azar Khalatbari, journaliste, chef de rubrique, département presse, Sciences et Avenir,
- Krzysztof Kozlowski, directeur, Telekomunikacja Polska, Orange Labs (Pologne),
- Philippe Le Moing-Surzur, sous-directeur des études et des projets, direction des systèmes d'information et de communication, ministère de l'intérieur,
- Cécile Lestienne, directrice de la rédaction, Arts Magazine,
- Hélène Lucas, chef du département de génétique et d'amélioration des plantes, Institut national de la recherche agronomique (Inra),
- Madame Sestna Machure, proviseure, lycée Albert-Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois, Académie de

Versailles,

- Arnaud Massip, administrateur adjoint, section des activités économiques du Conseil économique, social et environnemental,
- Malika Meddahi, membre de l'équipe de coordination de l'opération du grand collisionneur de hadrons (LHC), adjointe du chef de projet des injecteurs du LHC, CERN,
- Nathaly Mermet, journaliste, correspondante, Biotech Info,
- Catherine Moulin, directrice santé et environnement, SFR,
- Jean-Pierre Pechmegre-Caminade, chargé de mission partenariats, direction générale, Synchrotron Soleil,
- Éric Postaire, chargé de mission auprès des Secrétaires perpétuels, Académie des sciences,
- Monsieur Ramesh Pyndiah, responsable du département signal et communications, Telecom Bretagne,
- Catherine Rabbe, adjointe au chef de programme Aval du cycle actuel, direction de l'énergie nucléaire, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA),
- Claire Rioux, inspecteur de l'éducation nationale, Académie Orléans-Tours,
- Anne Rizand, chargée de mission Europe au Secrétariat général pour les affaires régionales, préfecture de région Rhône-Alpes,
- Walter Roest, responsable des secteurs géosciences et écosystèmes profonds, direction de la prospective et de la stratégie scientifique, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer),
- Monsieur Stéphane Roy, adjoint au chef du service environnement et procédés innovants, BRGM,
- Marc Soulas, chef de la division criminalistique, ingénierie et numérique, Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale, ministère de l'intérieur,
- Jean-Michel Tanguy, directeur de projet, direction de la recherche et de l'innovation du Commissariat général au développement durable, ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
- Jean-Patrick Thiollet, chef du pôle rayonnement en charge des affaires publiques et des relations institutionnelles, Marine nationale, ministère de la défense,
- Bruno Wiart, ingénieur en chef système, logiciel et systèmes d'information critiques, direction technique, Thales Alenia Space.

Informations générales

Vacance de postes

Postes vacants ou susceptibles d'être vacants à la Fédération française du sport universitaire à la rentrée 2013-2014

NOR : ESRS1300027V

avis du 11-2-2013

ESR - DGESIP C2

Ces postes sont pourvus par voie de mise en détachement.

Poste de directeur(trice) national(e) adjoint(e) à la Fédération française du sport universitaire susceptible d'être vacant à compter du 1er septembre 2013

Siège de la FF Sport U : 108, avenue de Fontainebleau 94270 Le Kremlin-Bicêtre

Profil

Fonctionnaire de l'État en position de détachement auprès de la FF Sport U.

Missions

Le directeur national adjoint assiste le directeur national dans la mise en œuvre de la politique sportive définie par le Comité directeur et l'exécution des décisions de celui-ci. Dans le domaine de compétence qui lui est attribué, il assiste également dans son rôle de conseil du président de la FF Sport U.

À ce titre, il devra :

- gérer, organiser, développer et promouvoir les disciplines sportives qui lui seront confiées, du niveau régional jusqu'au niveau international ;
- être le relais de la direction nationale auprès des comités régionaux du sport universitaire ;
- développer les relations avec les fédérations sportives concernées au sein des commissions mixtes ;
- définir les actions de formation propres à ses disciplines.
- participer à l'encadrement et mettre en œuvre les conditions de réalisation de performance des équipes de France universitaires.

Le directeur national adjoint sera appelé à se déplacer dans le cadre de ses missions en France et à l'étranger.

Compétences requises

Ce poste nécessite une bonne connaissance du mouvement sportif, un véritable sens du relationnel, l'aptitude à travailler en équipe, une grande disponibilité, ainsi que de réelles capacités de gestion et d'adaptation. Une bonne connaissance de l'anglais est également souhaitée.

Postes de directeur(trice) de comité régional du sport universitaire (CRSU)

- **À compter du 1er septembre 2013 vacant** dans les académies de Reims et Rouen.

- **À compter du 1er septembre 2013 susceptible d'être vacant** dans l'académie de Rennes.

Profil

Enseignant d'EPS titulaire, chargé de la mise en œuvre de la politique nationale et régionale de la FF Sport U.

Missions

Le directeur régional assiste le directeur national et les directeurs nationaux adjoints, dans la mise en œuvre de la politique sportive, définie par le comité directeur de la fédération.

Il est le conseil du président du CRSU.

Il assure également l'exécution des décisions du comité directeur et du CRSU.

À ce titre, il devra :

- assurer la gestion sportive, administrative et financière du CRSU ;
- gérer le personnel ;
- organiser, développer et promouvoir les compétitions sportives du niveau local, régional, interrégional voire international, se déroulant dans l'académie ;
- développer les relations avec les ligues et comités régionaux, à travers les commissions mixtes régionales ;
- mettre en place des actions de formation de cadres, arbitres, dirigeants.

Il pourra également être sollicité pour des missions nationales ou internationales.

Compétences requises

Ce poste nécessite une bonne connaissance du monde universitaire, du mouvement sportif et des collectivités locales, une grande disponibilité, un véritable sens du relationnel, l'aptitude à travailler en équipe, ainsi que de réelles capacités de gestion et d'adaptation. Une bonne connaissance de l'anglais est également souhaitée.

Lieu d'exercice

Au siège du comité régional du sport universitaire.

Le directeur sera appelé à se déplacer dans le cadre de ses missions, dans son académie, en France et à l'étranger.

Constitution des dossiers et calendrier

Une lettre de motivation et un curriculum vitæ seront adressés, par courrier recommandé avec accusé-réception, au président de la FF Sport U, 108, avenue de Fontainebleau 94276 Le Kremlin-Bicêtre cedex, dans un délai de quatre semaines à compter de la date de la présente parution.